

Portrait

Le groupe de placement RENAISSANCE EVERGREEN permet aux caisses de pension suisses d'investir dans le private equity suisse («Buyout») dans le cadre d'une approche durable et pérenne de l'investissement.

RENAISSANCE EVERGREEN distribue aux investisseurs un dividende annuel sur la base des bénéfices générés par les participations du groupe de placement.

Ce dont vous bénéficiez

Rendements réguliers: un dividende annuel effectif dès la première année de la souscription.

Engagement ESG: un bilan ESG et une mesure des émissions CO2 de chaque participation du groupe de placement.

Coûts réduits: un TER significativement inférieur aux fonds traditionnels de private equity en Suisse.

Diversification des actions suisses (SMI): un accès privilégié aux PME suisses non cotées à la bourse suisse.

Stratégie de placement

RENAISSANCE EVERGREEN investit, en direct, dans des PME suisses non cotées établies de longue date et qui cherchent à régler leur succession.

Le groupe de placement offre une vaste diversification sur le long terme dans plus d'une vingtaine de PME avec une pondération maximale de 30% par secteur et de 15% par entreprise. Au plan sectoriel, l'accent est notamment mis sur l'industrie, la santé, l'énergie, l'informatique et l'éducation.

Approche concrète des normes ESG

Un bilan annuel ESG des participations à travers une méthodologie adaptée spécifiquement aux PME développée en collaboration avec l'Université de Zurich.

Une implémentation de mesures d'améliorations ESG quantifiables à travers un engagement actionnarial au sein des conseils d'administration.

Un reporting annuel ESG et CO2 aux investisseurs.

Investisseurs et souscriptions

RENAISSANCE EVERGREEN s'adresse à toutes les institutions de prévoyance suisses.

Une nouvelle phase de souscription de RENAISSANCE EVERGREEN est en cours. Les demandes des nouveaux investisseurs seront acceptées dans leur ordre d'arrivée.

Performance au 31.03.2022

	1 an	2 ans	Depuis le lancement
TRI	9.2%	10.2%	9.4%
Dividende	6.1%	5.7%	5.7%

Chiffres clés au 31.03.2022

Structure juridique	Fondation de placement
Année de création de Renaissance	1997
Année de lancement du groupe de placement	2019
Autorités de surveillance	CHS PP, FINMA
Capital souscrit	CHF 220 mio
Montant de souscription minimal	CHF 5 mio
Clôture de la souscription	30 juin 2022
Appels de capitaux (drawdown)	20-30% / an
TER hors participation à la performance	1.4%
TER avec commission de performance	1.9%
Hurdle rate	5%
Commission de performance	15%
Commission d'émission	aucune
Commission de sortie	CHF 10 000
Option de sortie	annuelle
Devise de référence	CHF
Fréquence d'évaluation	trimestrielle
Organe de révision	PwC
Numéro de valeur	36895052
ISIN	CH0368950520
Documentation	prospectus

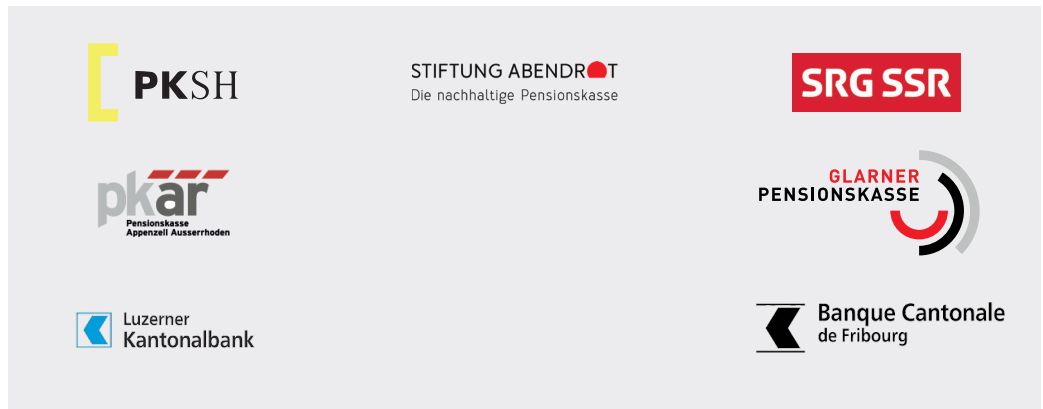
Contact

Dr. Christian Waldvogel, Managing Partner
cw@renaissance.net, tél. +41 58 201 17 80
EPFL Innovation Park C, 1015 Lausanne
www.renaissance.net

Disclaimer

Cette publication est exclusivement dédiée aux caisses de pension suisses à titre uniquement informatif. Cette publication ne doit pas être considérée comme un conseil en investissement, une offre ou une recommandation de souscrire au présent produit, et ne dispense en rien son lecteur de sa propre appréciation et évaluation. Toutes les données de ce document sont rédigées avec la meilleure diligence et au mieux des connaissances. Renaissance Fondation et Management déclinent toute responsabilité pour d'éventuelles pertes qui pourraient résulter de l'utilisation des présentes données. Les performances historiques ne fournissent pas d'indicateur pour les performances présentes ou futures.

Ces caisses de pension sont investies dans RENAISSANCE EVERGREEN



"Depuis plus de 20 ans, Renaissance met à la disposition des institutions de prévoyance son expérience en tant qu'investisseur actif et performant dans le Private Equity en Suisse. Renaissance offre aux caisses de pension la possibilité de bénéficier de ces opportunités d'investissement et de ces rendements attrayants.", Jean Rémy Roulet, Président*.

(* M. Roulet, Président de Renaissance, est également Directeur de la CPPIC et Président de l'ASIP)

Une méthodologie concrète et quantifiable au cœur de l'engagement ESG de Renaissance

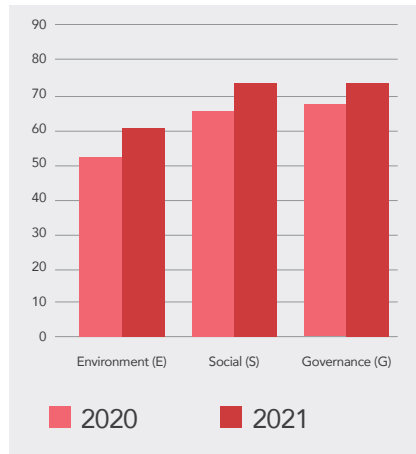


"Notre outil de notation ESG selon la norme ISO-26000 permet une évaluation quantifiable et systématique des composantes "E", "S" et "G" des entreprises du portefeuille. Cet outil de notation permet une évaluation annuelle de l'ESG et du CO2, incluant un rapport ESG complet pour les investisseurs de Renaissance.", Prof. Dr. Philipp Aerni, Directeur du Center for Corporate Responsibility and Sustainability (CCRS) de l'Université de Zurich.

Engagement ESG

1. Renaissance est engagée systématiquement au conseil d'administration de toutes ses participations.
2. Renaissance fournit annuellement pour chaque participation :
 - un bilan ESG
 - un bilan CO₂
 - des mesures d'amélioration des bilans ESG
3. Renaissance fournit annuellement un reporting complet ESG à ses investisseurs.

Bilan ESG



Bilan CO₂

